

- 120 000 dollars à la Commission du Danube pour aider à déblayer les débris de trois ponts détruits à Novi Sad, en Yougoslavie;
- 88 974 dollars au Canadian International Demining Corps (CIDC) pour l'achat de vêtements de protection fabriqués au Canada et pour l'entraînement au port de ces vêtements, dans le cadre du programme de déminage en Macédoine;
- 100 000 dollars au PNUD pour l'affectation d'un conseiller technique senior au Centre d'action antimines de Bosnie-Herzégovine (BHMAG).

Dialogue avec les pays n'ont pas encore adhéré à la Convention

Le Canada encourage activement le dialogue avec les pays qui, invoquant des motifs de sécurité nationale, n'ont pas encore ratifié la Convention ou n'y ont pas encore accédé. La participation de membres influents des Forces canadiennes, dont l'ex-chef d'état-major, le général (retraité) Maurice Baril, a conféré une plus grande autorité aux délégations canadiennes et facilité les échanges avec les dirigeants militaires des pays concernés. Ces échanges de haut niveau, consacrés à toute une gamme de questions techniques, y compris la recherche de substituts pour les mines terrestres et la révision des stratégies militaires actuelles, se sont révélés très utiles. La Finlande, le Maroc, la Pologne, la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie sont au nombre des pays qui ont participé à ce processus.

En 2001-2002, le MAECI a établi une contribution de 125 302 dollars pour continuer d'appuyer les travaux du professeur Christopher Kirkey, universitaire invité de Boston (Massachusetts) et spécialiste de l'action antimines. Ces travaux ont pour but d'intégrer les cours et conférences sur l'action antimines dans les programmes des établissements d'enseignement postsecondaire aux États-Unis. Durant cette période, M. Kirkey a poursuivi sa tournée de conférences et de discussions et continué de diriger des ateliers de perfectionnement du personnel enseignant dans plusieurs collèges et universités américains; il a organisé une tournée de discussions et dirigé des ateliers de formation destinés aux professeurs dans divers établissements supérieurs, assisté à des conférences, préparé des communications sur la Convention d'Ottawa et l'élimination des mines terrestres, et créé un site internet (<http://www.professorlandmine.com/>) pour aider les enseignants à mettre au point un cours consacré à la Convention.

Destruction des stocks

Il est essentiel de détruire les stocks de mines pour pouvoir prévenir leur prolifération, mais il s'agit d'une tâche complexe sur le plan technique. Le Canada apporte son soutien technique aux signataires de la Convention d'Ottawa afin de leur permettre de s'acquitter de leur obligation de détruire les stocks de mines.

Le MAECI a établi une contribution de 152 430 dollars en faveur de la NAMSA, l'Agence d'entretien et d'approvisionnement de l'OTAN, pour l'aider à poursuivre la destruction des stocks en Albanie. Le Canada était en tête de ce projet, auquel huit pays ont pris part et qui avait débuté au cours de l'exercice

précédent; le projet a été achevé en avril 2002 sans incident et dans les limites budgétaires, deux ans avant l'échéance fixée.

Donnant suite à la phase de planification entreprise l'an dernier, le MAECI a versé à la NAMSA la somme de 375 396 dollars dans le cadre des engagements pris par le Canada en vue d'aider l'Ukraine à réaliser son premier projet de destruction des stocks de mines. Le Canada pilote cette initiative, en collaboration avec les Pays-Bas, la Pologne et la Hongrie. On envisage de détruire 400 000 mines de type PMN d'ici le début de 2003. Le Canada collabore aussi avec l'Ukraine, le PNUD et d'autres donateurs intéressés à la mise au point d'un projet de destruction de quelque 5,9 millions de mines de type PFM qui restent en Ukraine.

Le MAECI a en outre versé 79 964 dollars à la NAMSA pour aider la Moldavie à se débarrasser de ses stocks de mines en même temps que d'autres types de munitions et de carburant pour les fusées, et par là, à se conformer aux obligations qu'impose la Convention d'Ottawa.

Le Centre international de déminage humanitaire de Genève a reçu 5 287 dollars du MAECI pour envoyer un expert technique au Yémen en septembre 2001 afin d'évaluer les aspects techniques et méthodologiques de la destruction des stocks de mines qui restent dans ce pays. Par la suite, le ministère a fourni 33 600 dollars pour aider le Yémen à achever d'éliminer ces stocks.

Le CIDHG a aussi reçu du MAECI la somme de 14 349 dollars pour ériger des panneaux d'avertissement (portant l'inscription « Danger » dans les langues nationales) dans les aires d'évaluation des sites de destruction des stocks au Mozambique et en Ukraine.

En 2001-2002, le MAECI a versé une contribution de 476 048 dollars au Fonds du « Défi de Managua », administré par l'Organisation des États américains (OEA), afin d'accélérer la destruction des stocks dans les Amériques avant la Troisième Réunion des États parties. L'aide financière et technique offerte par le Canada a permis au Pérou, à l'Équateur et au Honduras de relever le défi et de détruire la totalité de leurs stocks avant la réunion. Le Nicaragua a pour sa part complété la destruction de ses stocks (133 435 mines au total) en août 2002.

Pour assurer l'application efficace de la Convention

Troisième Réunion des États parties, Managua, septembre 2001

La Troisième Réunion des États parties, qui s'est déroulée au Nicaragua en septembre 2001, a permis d'attirer l'attention sur l'action antimines dans les Amériques. Le Défi de Managua, lancé à l'automne 2000, encourageait tous les États parties ou signataires qui n'avaient pas encore détruit leurs stocks ou terminé le processus de ratification, de s'engager à le faire avant la rencontre de Managua. Le Canada a fourni une aide financière et technique pour aider les pays concernés à réaliser ces objectifs.

Le Défi de Managua a bien joué son rôle : des six pays signataires qui n'avaient pas encore ratifié la Convention quand le Défi a été lancé, quatre l'ont fait depuis, soit l'Uruguay (juin 2001), Saint-Vincent-et-les-Grenadines (août 2001), le Chili (septembre 2001) et le Suriname (mai 2002). Le Guyana et Haïti ont quant à eux amorcé le processus de ratification.